



## Démographie des établissements

# Fort renouvellement du tissu productif

En 2013, 50 500 établissements composent le tissu productif réunionnais. Leur nombre progresse de 4,3 % par an depuis 2008, dopé par les établissements de production d'électricité photovoltaïque. Au gré des créations, cessations et déménagements, 41 % des établissements se renouvellent chaque année. De même, un tiers des emplois salariés sont créés, supprimés ou transférés. Pendant cette période marquée par la crise, l'emploi n'augmente au final que de 0,3 % par an.

Pierre Thibault, Insee

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 50 500 établissements exercent dans des activités marchandes non agricoles et constituent le tissu productif réunionnais (*définitions*). Leur nombre augmente de 4,3 % en moyenne chaque année entre les 1<sup>er</sup> janvier 2008 et 2013. Cette progression place La Réunion parmi les régions françaises où le nombre d'établissements augmente le plus vite (*figure 1*).

Cette forte croissance s'explique en partie par le développement des installations d'unités photovoltaïques en fin de décennie 2000. Le nombre d'établissements dans le secteur de l'énergie a ainsi été multiplié par sept sur la période. Hors énergie, le tissu productif progresse de 3,7 % par an, à un niveau proche de la moyenne des régions françaises (+ 3,5 %).

À La Réunion, le nombre d'établissements augmente plus rapidement dans les activités immobilières et dans l'hébergement et la restauration (respectivement + 7 % et + 6 % par an). Les secteurs des transports et entreposage et de la construction progressent plus modérément (respectivement + 1 % et + 2 %).

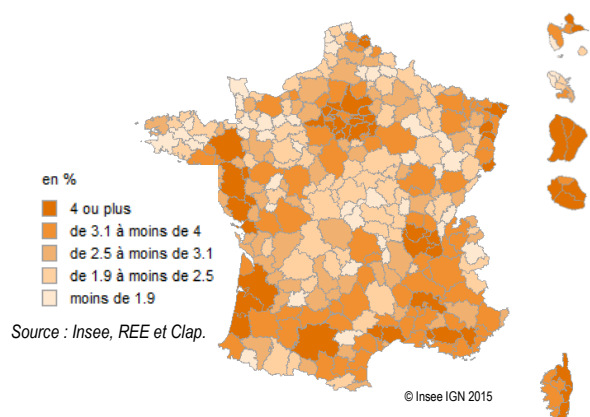
### Fort renouvellement du tissu productif

La croissance du tissu productif s'accompagne d'un important renouvellement des établissements (*définitions*). De 2008 à 2013, 8 300 établissements ont été créés en moyenne chaque année, 6 400 ont arrêté leur activité et 1 800 ont changé de localisation. Avec ces différents mouvements, 22,4 % des établissements sont nouveaux et 18,2 % disparaissent. Ainsi, 41 % du tissu productif réunionnais se renouvelle chaque année (*figure 2*), soit trois points de plus qu'en France métropolitaine (38 %). Ce taux de renouvellement a gagné 8 points en métropole par rapport à la période 2003-2007 alors qu'il a peu évolué à La Réunion (+ 1 point), en raison notamment du faible succès du statut d'auto-entrepreneur.

Le renouvellement est plus faible dans la région Nord de l'île (37,2 %) et dans la moyenne dans l'Est malgré une forte progression du nombre d'établissements (+ 5,8 % par an).

### 1 Le nombre d'établissements augmente de 4,3 % par an

Évolution annuelle moyenne du stock d'établissements par zone d'emploi entre 2008 et 2013



### 2 Quatre établissements sur dix sont renouvelés tous les ans

Renouvellement des établissements à La Réunion (2008-2013)

	Nombre d'établissements par an	Part dans les établissements en début d'année (en %)
<b>Renouvellement</b>	<b>18 470</b>	<b>40,6</b>
<b>Entrées dont :</b>	<b>10 190</b>	<b>22,4</b>
Créations	8 270	18,2
Reprises et réactivations	120	0,3
Transferts (emménagements)	1 800	4,0
<b>Sorties dont :</b>	<b>8 280</b>	<b>18,2</b>
Cessations	6 410	14,1
Cessions	120	0,3
Transferts (déménagements)	1 760	3,9

Source : Insee, REE et Clap.

## Un tiers des emplois salariés sont réalloués chaque année

Ce renouvellement des établissements entraîne de forts mouvements d'emplois. Par le jeu des créations et cessations d'établissements et de la croissance ou du déclin des établissements pérennes, 34 % des emplois salariés sont réalloués chaque année entre 2008 et 2013 contre 28 % en France (figure 3).

En moyenne chaque année, les créations, reprises et emménagements d'établissements permettent la création de 7 250 emplois. Parallèlement, les disparitions, cessations et déménagements d'établissements entraînent la suppression de 7 240 emplois par an. Parmi les établissements pérennes, ceux en croissance génèrent 11 700 emplois supplémentaires mais ceux en déclin perdent 11 400 salariés.

L'ampleur de la réallocation d'emplois est cependant très variable d'un secteur d'activité à l'autre.

## La construction perd 1 300 emplois par an

Après une période faste entre 2003 et 2007 avec plus de 1 500 salariés supplémentaires chaque année, la construction perd près de 1 300 emplois par an entre 2008 et 2013 (figure 4). La fin des grands chantiers et les modifications du régime de défiscalisation

### 3 38 000 emplois salariés sont réalloués chaque année

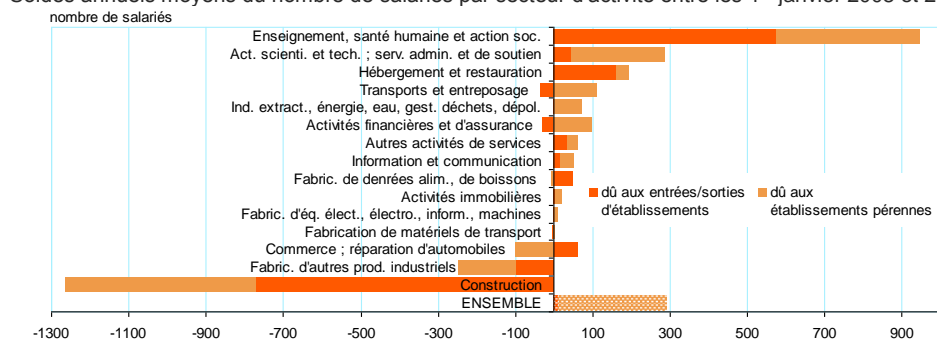
Les mouvements d'emplois salariés annuels moyens entre les 1<sup>er</sup> janvier 2008 et 2013

	Emplois salariés par an	Pourcentage des emplois salariés en début d'année
	Nombre	%
<b>Salariés en début d'année</b>	<b>109 074</b>	<b>100,0</b>
<b>Mouvements d'établissements</b>	<b>14 494</b>	<b>13,3</b>
Entrées	7 254	6,7
Sorties	7 240	6,6
Solde	14	0,0
<b>Établissements pérennes</b>	<b>23 126</b>	<b>21,2</b>
En croissance	11 701	10,7
En déclin	11 425	10,5
Solde	276	0,3
<b>Ensemble des réallocations</b>	<b>37 620</b>	<b>34,5</b>
Créations	18 955	17,4
Disparitions	18 665	17,1
Solde	290	0,3
<b>Salariés en fin d'année</b>	<b>109 364</b>	<b>100,3</b>

Source : Insee, REE et Clap.

### 4 La construction perd 1 300 emplois par an

Soldes annuels moyens du nombre de salariés par secteur d'activité entre les 1<sup>er</sup> janvier 2008 et 2013



Source : Insee, REE et Clap.

ont particulièrement marqué le secteur et ont également pénalisé le secteur de la fabrication d'autres produits industriels.

Néanmoins, le tissu productif réunionnais gagne chaque année 300 emplois entre 2008 et 2013. À La Réunion, les entrées / sorties d'établissement ne créent pas d'emploi ; les créations nettes résultent de l'évolution de l'emploi dans les établissements pérennes. L'action sociale (+ 500 emplois par an) et l'enseignement (+ 250 emplois) ont le plus progressé. De même, l'hébergement et la restauration ont généré environ 200 emplois salariés supplémentaires chaque année, les créations d'établissements ayant été plus nombreuses dans ce secteur que les fermetures. ■

## Définitions

L'étude porte sur les établissements ayant une activité principale marchande dans l'industrie, la construction, le commerce ou les services, à l'exclusion de l'agriculture.

Un **établissement** produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique, etc. Ils dépendent juridiquement de l'entreprise mais une entreprise peut avoir plusieurs établissements.

La **création** correspond au début de son activité. Le **disparition** correspond à la fin de son activité. Le transfert correspond au déplacement complet des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre. Pour le territoire de départ de l'établissement, on parlera de **transfert sortant**. Pour le territoire d'arrivée, on parlera de **transfert entrant**. Un établissement se déplaçant dans la même région sera compté pour la région à la fois en transfert sortant et en transfert entrant.

La **réactivation** est le fait qu'un établissement disparu reprenne son activité moins d'un an après l'avoir interrompue. Le changement de propriétaire d'un établissement se traduit par une **cession** du côté de l'établissement qui cède son activité et une **reprise** du côté de celui qui la reprend.

Sur un territoire, l'ensemble des entrées et des sorties est comptabilisé. Les **entrées** sont les créations, transferts entrants, réactivations et reprises. Les **sorties** sont les disparitions, transferts sortants et cessations. Les **taux d'entrée et de sortie** sont mesurés en ramenant les entrées et les sorties au nombre d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier de l'année. Les établissements **pérennes** sont ceux qui ne font pas l'objet d'entrée ou de sortie.

Le **renouvellement des établissements** mesure l'ensemble des mouvements sur le territoire, en sommant l'ensemble des entrées et sorties (créations, disparitions, transferts, cessations, reprises).

Les **créations et suppressions d'emplois** sont mesurées en comparant les effectifs salariés des établissements en début et en fin d'année. Elles ne prennent pas en compte les mouvements des salariés (embauches, licenciements, départs à la retraite, etc.) au sein des établissements.

La **réallocation des emplois** somme l'ensemble des effectifs des établissements entrants ou sortants sur le territoire. Sont également ajoutés les augmentations d'effectif dans les établissements pérennes en croissance et les diminutions d'effectifs dans les établissements pérennes en déclin.

L'emploi utilisé est l'**emploi salarié des établissements**, au 31 décembre ou au 1<sup>er</sup> janvier selon les cas. Il est en « personnes physiques » au sens où un salarié compte pour un, même s'il est à temps partiel.

Insee La Réunion-Mayotte  
Parc technologique de Saint-Denis  
10 rue Demarne - CS 72011  
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :  
Valérie Roux

Rédaction en chef :  
Claire Grangé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)  
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2015

## Pour en savoir plus :

- Doisneau L., « [Un tiers du tissu productif local se renouvelle chaque année](#) », *Insee Première* n° 1551, mai 2015 ;
- Actif N., Fuseau A., Jonzo A.-M., « [Système productif : entreprise et emploi](#) », *Économie de La Réunion* n° 133, décembre 2008.

